LIMOGES MÉTROPOLE

ARRETE

du 07 février 2025

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la révision allégée n°1 du Plan local d'urbanisme de Rilhac-Rancon

N° 26345

Le Président de Limoges Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants,
VU le Code de l'urbanisme, notamment l'article L.153-34,
VU le Code des relations entre le public et l'administration, et notamment son article L. 311-9 ,
VU la délibération du Conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 29 septembre 2023 prescrivant la révision allégée n°1 du Plan local d'urbanisme (PLU) de Rilhac-Rancon ;
VU la décision de Monsieur le Vice-Président du Tribunal administratif de Limoges en date du 04 février 2025, désignant M. Gérard JAMGOTCHIAN en qualité de commissaire enquêteur ;
CONSIDÉRANT la nécessité de soumettre à enquête publique la procédure de révision allégée n°1 du PLU de Rilhac-Rancon,

ARRETE

ARTICLE 1 : Il y a lieu, conformément à l'article L.153-34 du code de l'Urbanisme, de procéder à l'enquête publique relative à la révision allégée n°1 du Plan local d'urbanisme de la commune de Rilhac-Rancon. Cette évolution consiste à réduire la prescription d'un Espace vert d'intérêt paysager (EVIP) à la suite d'une annulation contentieuse.

L'enquête publique sera ouverte du lundi 07 avril 2025 à partir de 09h00 au mardi 22 avril 2025 à 16h30 inclus, soit pendant 16 jours consécutifs, Le siège de Limoges Métropole, situé au 19 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges, a été désigné comme siège de l'enquête publique.

ARTICLE 2 : Le dossier relatif à l'enquête prescrite à l'article 1 sera tenu à la disposition du public pendant 16 jours consécutifs du lundi 07 avril 2025 à partir de 09h00 au mardi 22 avril 2025 à 16h30, aux dates et aux lieux suivants :

- A la mairie de Rilhac-Rancon, située au **2 rue du Peyrou, 87570 Rilhac-Rancon**, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, soit les lundi, mardi, mercredis et vendredis de 08h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30 ; les jeudis de 08h30 à 12h00
- Au siège de Limoges Métropole, situé au **19 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges**, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, soit du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de Rilhac-Rancon (https://www.rilhac-rancon.fr), et sur le site internet de Limoges Métropole (https://www.limoges-metropole.fr/, onglet « enquête publique »).

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur un poste informatique mis à disposition du public au siège de Limoges Métropole aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h).

ARRÊTÉ

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la révision allégée n°1 du Plan local d'urbanisme de Rilhac-Rancon

1 DOCUMENT - *Publié le 18 Février 2025*

26345.pdf
(.pdf, 198,0 Ko)

TÉLÉCHARGER